

**OPTION**

## Complément en Art floral

**DEGRE**7<sup>e</sup> année PB**ETUDES  
PREALABLES**

Avoir terminé avec fruit la 6<sup>e</sup> année de l'enseignement secondaire et être en possession du certificat de qualification de :

- 6<sup>e</sup> P Fleuriste.
- 6<sup>e</sup> P Ouvrier qualifié/Ouvrière qualifiée en horticulture.
- 6<sup>e</sup> TQ Technicien/Technicienne en horticulture.

**SUITE D'ETUDE  
POSSIBLE**

Bachelor et Master

**DESCRIPTION DU  
METIER**

La 7<sup>e</sup> année complémentaire en art floral permet la maîtrise des compétences techniques, commerciales et comptables ; la formation spécifique regroupe l'arboriculture ornementale, la floriculture et la technologie de l'art floral.

Le (la) fleuriste aura un esprit créatif ainsi qu'un sens artistique développé pour se donner une « griffe » dans le métier ; il (elle) sera également un(e) « étalagiste » permettant de mettre en valeur ses produits pour leur commercialisation. Son étalage donnera l'envie « de découverte » du lieu. Il sera réalisé de manière attractive et incitative. Les produits finis seront confectionnés selon la disponibilité des matières premières sur le marché et variés suivant les saisons.

Il (elle) a le sens de la communication et connaît l'importance d'une bonne approche tant du client que du fournisseur.

Le (la) fleuriste débute généralement comme salarié(e) d'un chef d'entreprise ; il (elle) possède un certain degré d'autonomie pour l'organisation de son travail et pour pratiquer les différentes opérations qui lui sont confiées.

Après avoir requis une expérience utile, il (elle) aura la possibilité de développer et gérer une exploitation commerciale en l'adaptant aux technologies nouvelles.

**I.P.E.S.** Tournai (site 1)  
Boulevard Léopold, 92b  
7500 Tournai

Tel : 069/45.28.70  
Fax : 069/45.28.77  
Courriel : [ipes.tournai@hainaut.be](mailto:ipes.tournai@hainaut.be)  
Internet : [www.etudierenhainaut.be/wapi](http://www.etudierenhainaut.be/wapi)

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Vendre des articles, des produits, des services.
- Répondre à la demande de plantes d'appartement ou de compositions florales à partir de fleurs, fruits, légumes, feuilles, d'accessoires divers, ... .
- Proposer des produits en cernant les besoins et souhaits des clients selon les différentes manifestations.
- Conseiller efficacement le client en tenant compte de l'adéquation entre les exigences du client et les conditions de développement de la plante (espace, lumière, ...).
- Informer le client sur les soins à pratiquer sur les végétaux du produit vendu (lumière, température, luminosité, eau, fertilisation, ...).
- Assurer le suivi des stocks.
- Négocier et organiser les achats et les ventes.
- Gérer et développer son entreprise en y intégrant les évolutions du métier.
- Contribuer à valoriser l'image de marque de la profession.
- Avoir un sens commercial en établissant des relations avec le monde professionnel et économique.
- Agir en acteur de la protection de l'environnement pour raisonner ses choix techniques et économiques (développement durable).
- S'informer et coordonner sa formation permanente.

## CERTIFICATION

A l'issue de la 7<sup>e</sup> réussite, obtention :

- du certificat homologué de l'enseignement secondaire supérieur (CESS),
- du certificat d'études de 7<sup>e</sup> année (CE),
- de l'attestation de compétences complémentaires au certificat de qualification de 6<sup>e</sup> année de l'enseignement secondaire ordinaire.

Possibilité d'accéder à l'enseignement supérieur de type court et de type long, mais non universitaire.

## GRILLE HORAIRE

Forme d'enseignement : PB  
Section : Complément en art floral

<b>FORMATION COMMUNE</b>	<b>7e</b>
Religion / Morale / Philosophie et citoyenneté	1
Philosophie et citoyenneté	1
Français	4
Mathématiques	2
Education économique et sociale	2
Formation scientifique	2
Education physique	2
<b>COURS DE L'OPTION</b>	
Floriculture	2
Technologie de l'art floral	4
Travaux pratiques de la spécialité et stages	12
<b>Total</b>	<b>32</b>